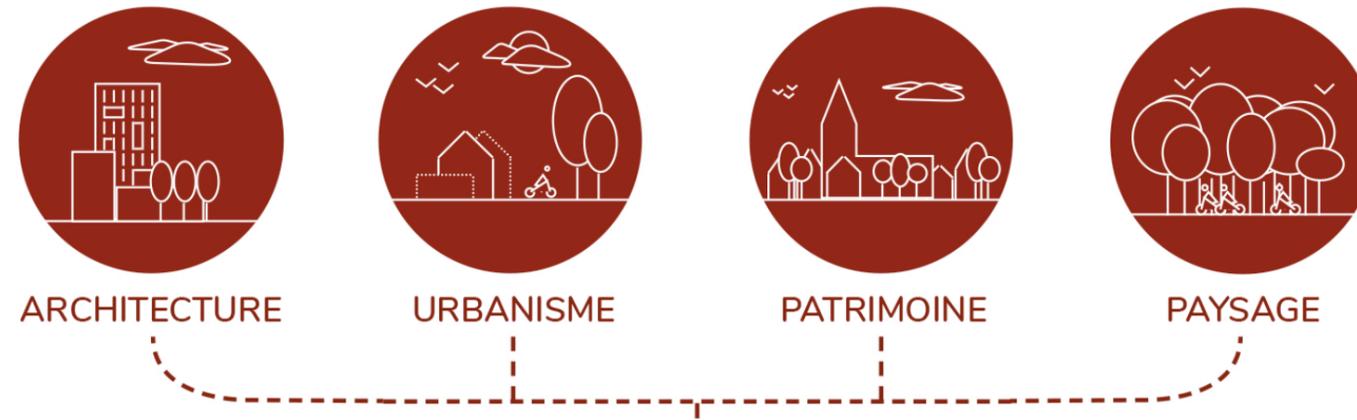


CAU 35

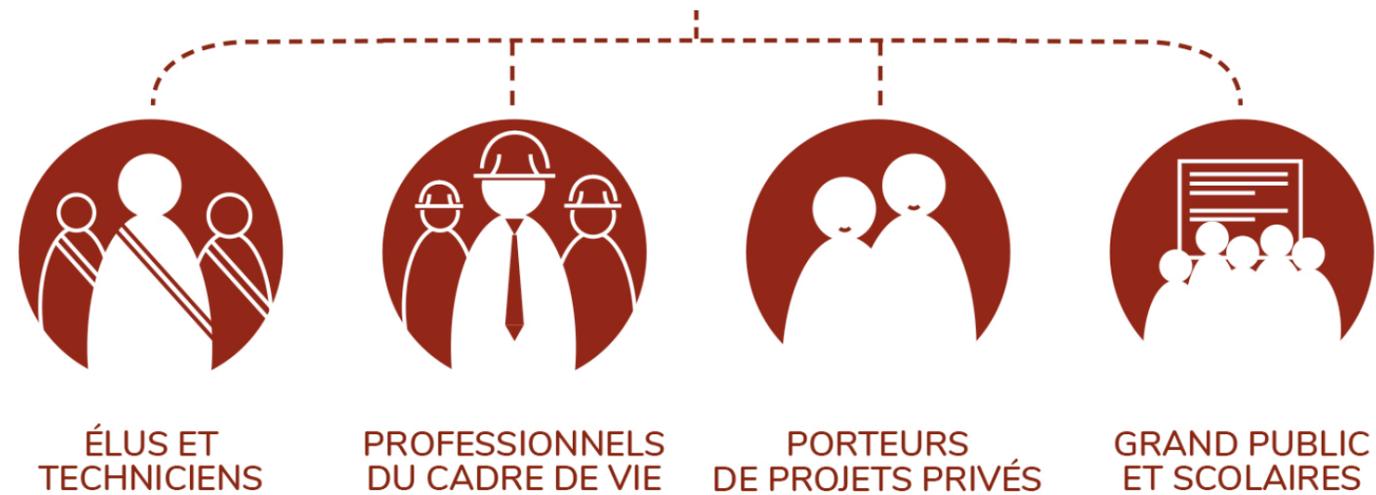
Conseil Architecture Urbanisme

Fougères Agglomération - 24 janvier 2023





Architecte Conseil - CAU 35

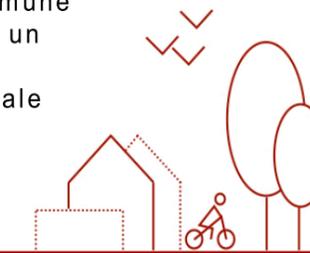




CONSEILLER

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le CAU35 propose à chaque commune adhérente un conseil ponctuel ou un accompagnement dans la durée, portant sur une réflexion communale (architecture, espace public, aménagement, patrimoine...)



ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

Le CAU35 propose un calendrier de permanences au siège des EPCI ou dans certains lieux dédiés pour accompagner au mieux les particuliers dans leur projet.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Le CAU35 peut proposer son accompagnement sur divers événements publics autour de l'habitat et le paysage : conférences-débats, prix d'architecture, expositions, publications, visites...



SENSIBILISER LE PUBLIC SCOLAIRE

Le CAU35 souhaite sensibiliser à l'architecture dès le plus jeune âge : rencontres, vues, ateliers...

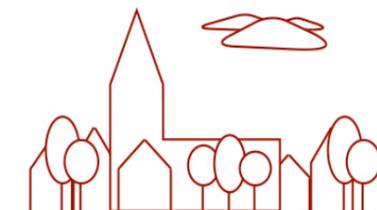


SENSIBILISER

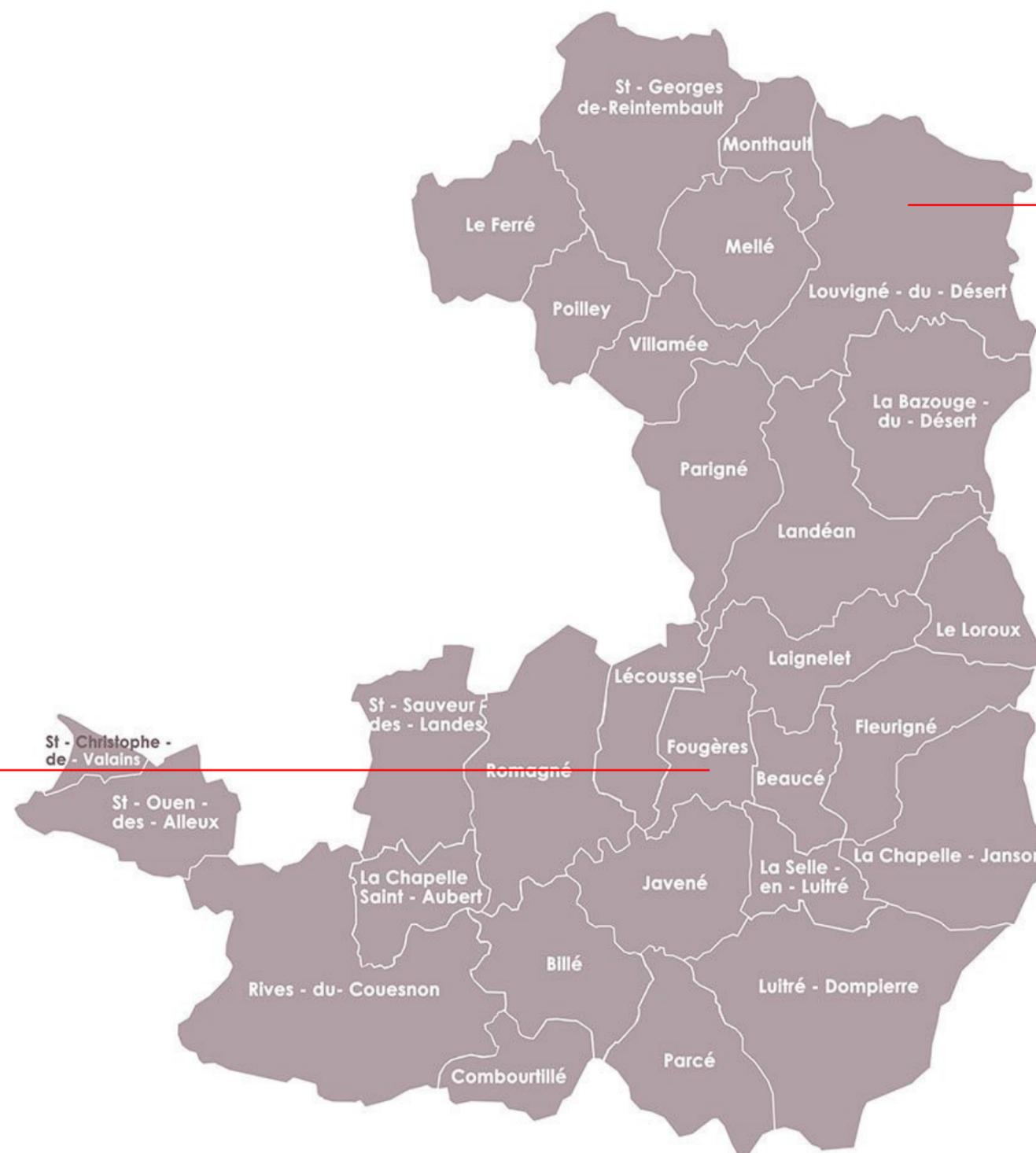
FORMER

FORMER LES ACTEURS DE LA VILLE DE DEMAIN

Le CAU35 conseille les élus et techniciens avec une expertise autour du patrimoine, de la lecture de paysage et de la qualité des aménagements.



Le Conseil aux particuliers - les lieux



LOUVIGNE DU DESERT

A la mairie de Louvigné
Un mardi après-midi par mois

FOUGERES

Dans les locaux de Fougères
Agglomération
Tous les lundis après-midi

MISSIONS CAU

- Apporter une information, un conseil aux particuliers pour des demandes relatives à des autorisations d'urbanisme avant le dépôt du dossier aux services instructeurs.
- Apporter aux élus des conseils en matière d'autorisation d'urbanisme
- Apporter aux élus des conseils pour des projets liés à l'urbanisme, à l'architecture, aux équipements communaux, en matière de patrimoine, entretien et grosses réparations des bâtiments communaux
- Participer à la demande des élus aux jurys de concours d'architecte et bureaux d'études en matière d'aménagement
- Faciliter le bon traitement des projets publics ou privés soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France, grâce à une intervention en amont

MISSIONS FOUGERES AGGLO

- Accueil physique des permanence par la mise à disposition d'un local adapté à la réception du public
- Assurer l'organisation matérielle des missions de conseil en architecture par la gestion des rendez-vous
 - Prise de rendez-vous,
 - annulation de rendez-vous
 - Report de rendez-vous
 - Information préalable à la prise de rendez-vous (constitution du dossier avec toutes les pièces nécessaires à l'examen du dossier)

Permanences Fougères
Agglo :
Le lundi de 14h 00 à
17h 00

Permanences
Louvigné du désert: 1
mardi par mois